



ACHAT MATERIEL PAR LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT

Par **coco2968**, le **21/11/2019** à **19:07**

bonjour, il y a trois ans, pour acquérir du matériel professionnel pour ma creperie le vendeur m'a proposé de le financer par une location avec option d'achat.

je viens de finir mes mensualités, et j'ai donc appelé la société pour savoir comment je devais faire pour payer la valeur de rachat et garder mon appareil.

on m'a répondu que j'aurais dû dénoncer le contrat il y a 3 mois, et que maintenant c'était trop tard, je repartais pour 2 ans.

le vendeur que j'ai alors contacté m'a répondu qu'ils ont régulièrement le problème et me propose d'acquérir un autre appareil, pour que je ne sois pas complètement perdant !

je trouve ça aberrant et j'ai l'impression d'avoir affaire à de la vente forcée !

puis je espérer une issue favorable ? Comment puis je m'en sortir ?

les 3 mois sont bien notifiés dans les toutes petites conditions générales au dos de mon contrat ...